

Chapitre 4 : Comment est structurée la société française actuelle ? (1/2)



Objectifs d'apprentissage :

Je suis capable d'identifier les principaux facteurs de structuration de l'espace social : csp, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence	
Je suis capable d'identifier les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).	
Je suis capable de présenter les théories des classes et de la stratification sociale de Marx et de Weber.	
Je suis capable de montrer la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour analyser la société française et de présenter les débats que cette approche suscite, en lien avec l'évolution des distances inter- et intra-classes, l'articulation avec les rapports sociaux de genre, les identifications subjectives à un groupe social et la multiplication des facteurs d'individualisation	

Pour commencer :

A/ Jérémie a 42 ans. Titulaire d'un Bac pro, il est charpentier et dirige l'entreprise Toits Émois qu'il a créée. Il établit les devis, passe les commandes et fait le suivi des chantiers. Son revenu s'élève à 50 000 euros nets par an.	B/ Catherine, 28 ans, est avocate. Elle a un Master 2 en droit et a obtenu son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) il y a un an. Elle travaille à temps partiel pour s'occuper de son enfant. Son revenu annuel s'élève à 18 000 euros nets par an.	C/ Rachida a 29 ans. Titulaire d'un BEP de comptabilité. Elle est aujourd'hui opératrice de saisie au service comptabilité de l'entreprise Apfel. Son salaire annuel avec les heures supplémentaires qu'elle réalise s'élève à 17 000 euros nets par an.
D/ Olivier, 43 ans, est chirurgien. Il dirige le service de chirurgie infantile du CHU de Nantes. Son salaire s'élève à 68 000 euros nets par an.	E/ Julie, 25 ans, a passé le concours pour devenir professeur de SES après son Master de science politique. Elle enseigne depuis 1 an dans un lycée de la banlieue lilloise. Son salaire annuel s'élève à 24 000 euros nets par an.	F/ François, 76 ans, est pape de l'Église. Il était auparavant archevêque. Il a la charge d'administrer son diocèse, transmet la foi des apôtres et veille à ce que les catholiques restent unis. Enfin, il est le chef de l'État du Vatican et y exerce tous les pouvoirs. Il n'a aucun revenu pour ses différentes fonctions.

1) Classez ces individus selon leur niveau de revenu.

2) Classer ces individus selon leur niveau de revenu vous paraît-il suffisant pour les situer dans la société ? Justifiez votre réponse.

3) Quels critères doivent, selon vous, être pris en compte pour les situer correctement dans la société ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Introduction :

Dans toute société, il existe « une répartition inégale des biens, du pouvoir et des signes exprimant le statut » (G. Balandier, 1974). Cette distribution inégale reflète des principes qui varient dans le temps et l'espace : la force physique, le sexe, la reconnaissance de certaines compétences, etc. L'analyse de cette différenciation sociale est centrale dans l'histoire de la sociologie. Elle a pris la forme d'une caractérisation des sociétés contemporaines comme des sociétés de classes. Mais d'autres dimensions de la structure sociale ont fait l'objet d'une attention croissante : l'âge, le sexe...

Comment décrire la structure de la société française ?

La compétence sociale de l'œil : combien de temps faut-il pour positionner dans l'espace social un individu que l'on croise dans la rue ? Cette capacité est qualifiée par le sociologue Erving Goffman de compétence sociale de l'œil. Mais quels sont les éléments qui sont pris en compte ? La richesse perçue par les vêtements ? Le métier que l'on devine ? L'âge ? Pour rendre compte de la complexité de la stratification sociale aujourd'hui un seul critère ne peut plus suffire.

1) Un espace social hiérarchisé qui se transforme continument

Espace social : métaphore utilisée pour décrire la société : on assimile la société à un espace où les individus et les groupes sociaux sont répartis en fonction de leurs ressources, prestige... La place d'un individu dans l'espace indique sa place dans la structure sociale.

Stratification sociale / Structure sociale : Société organisée en un ensemble de groupes sociaux distincts et hiérarchisés du fait de l'existence d'inégalités.

A) Les multiples facteurs de structuration et hiérarchisation de l'espace social

A.1 : Les facteurs socio-économiques

PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) :

Document 1 : une lecture de la stratification sociale, l'exemple des PCS

Niveau 1 : Les PCS	Niveau 2 : les catégories socioprofessionnelles
1. Agriculteurs exploitant	10. Agriculteurs exploitants (sur petite, moyenne, grande exploitation)
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21. Artisans 22. Commerçants et assimilés 23. Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	31. Professions libérales et assimilées 32. Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques 36. Cadres d'entreprise
4. Professions intermédiaires	41. Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés 46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 47. Techniciens 48. Contremaîtres, agents de maîtrise
5. Employés	51. Employés de la fonction publique ; 54. Employés administratifs d'État 55. Employés de commerce 56. Personnels des services directs au particulier
6. Ouvriers	61. Ouvriers qualifiés 66. Ouvriers non qualifiés 69. Ouvriers agricoles
7. Retraités	71. Anciens agriculteurs exploitants ; 72. Anciens artisans commerçants, chefs d'entreprise 73. Anciens cadres et professions intermédiaires 76. Anciens employés et ouvriers.
8. Autres personnes sans activité professionnelle	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé ; 82. Inactifs divers (autres que retraités)

À savoir

Les **PCS, professions et catégories socioprofessionnelles**, correspondent à une classification des actifs et inactifs en âge de travailler dans des catégories dont les membres présentent une certaine **homogénéité sociale**, c'est-à-dire une proximité des comportements (pratiques culturelles, de consommation, comportements politiques...). Cette classification est créée en 1954 par l'Insee et modifiée en 1982 pour tenir compte des évolutions de la structure sociale.

1 **Distinguer.** Quels sont les objectifs de cette classification de l'Insee en PCS ?

Application

Dégagez les critères de construction

des PCS : a. Quel critère distingue les catégories 1 et 2 des catégories 3 à 6 ? b. Quel critère distingue les catégories 1 et 2 c. Les catégories 61 et 66 ? d. Qu'est-ce qui distingue les catégories 3 et 4 ? e. Les actifs de la PCS «cadres et professions intellectuelles supérieures» sont-ils tous salariés ? f. Quel est le critère de classement des catégories 32 et 36 mais aussi 41 et 46 ?

2 **Déduire.** Quels sont les objectifs de cette classification de l'Insee en PCS ?

3 **Analyser.** Les chômeurs étant comptabilisés dans leur ancienne PCS, quel impact peut alors avoir la progression du chômage et de la précarité sur la pertinence de cette grille pour mesurer l'homogénéité sociale de catégories d'actifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

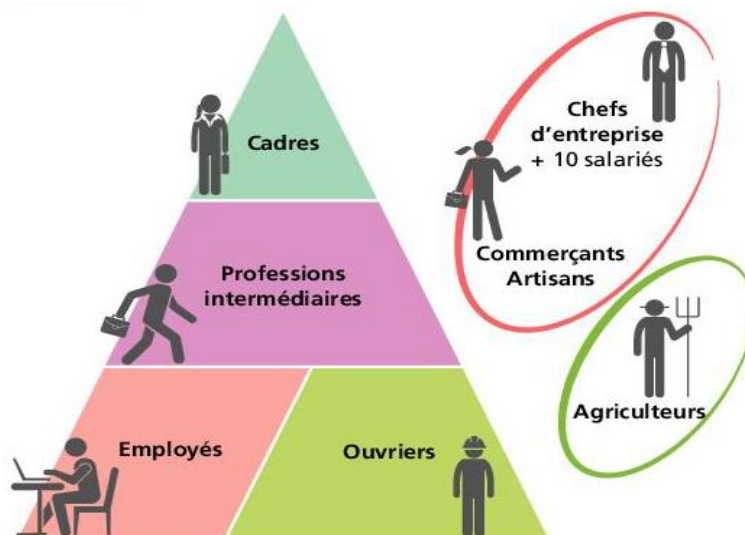
.....

.....

.....

.....

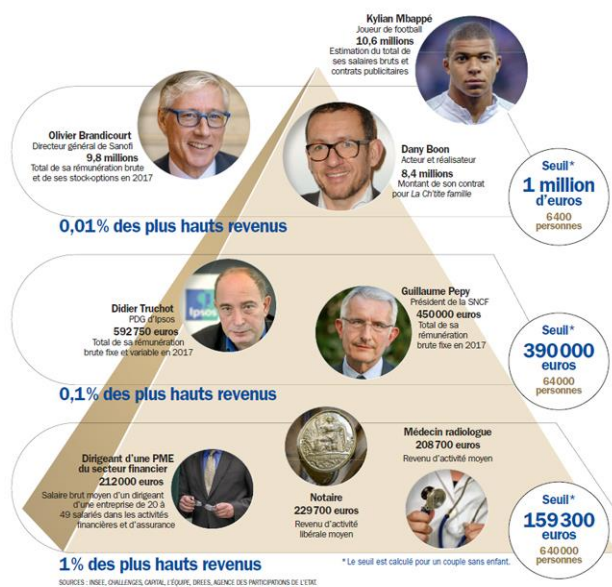
.....



Source : Louis Chauvel, *Le Retour des classes sociales ?*, Revue de l'OFCE, n° 79, 2001/4.

Les revenus :

Document 2 : les très hauts revenus en France



En 2015, au-dessus de 106 210 euros de revenu initial par unité de consommation, une personne se situe parmi les 1 % les plus aisés de la population, c'est-à-dire les très hauts revenus. Ces derniers gagnent en moyenne près de sept fois plus que l'ensemble de la population et perçoivent 6,8 % de la masse des revenus. [...] Les ménages à très haut revenu sont dans 37 % des cas un couple sans enfant, leur déclarant fiscal a en moyenne 59 ans, ils sont propriétaires de leur résidence principale dans 86 % des cas et 30 % d'entre eux vivent à Paris ou dans les Hauts-de-Seine. [...] Au sein des ménages à très haut revenu, les salariés sont cadres dans près de 60 % des cas et chefs d'entreprise dans près de 10 % des cas.

Insee Références, « Les revenus et le patrimoine des ménages », 5 juin 2018.

1. Il s'agit ici des revenus annuels.

Questions :

1) Expliquez la différence et le lien entre patrimoine et revenu.

2) Quelles sont les caractéristiques des ménages à très hauts revenus ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les diplômes : (doc 3 p 161)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A.2 : Les facteurs socio-démographiques

La composition du ménage (exercice 5 P 163)

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La position dans le cycle de vie : (doc 2 p 162)

La notion de **cycle de vie** renvoie à l'idée que la vie d'un individu est marquée par des étapes, liées à l'âge, socialement définies et délimitées (enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse). À ces étapes sont associées certaines caractéristiques (retraite associée à la vieillesse par exemple).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le lieu de résidence : *(doc 4 p 163)*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les différents espaces ont ainsi une valeur économique et symbolique inégale, ce que reflète par exemple l'expression de « beaux quartiers », quartiers dont l'usage et la propriété sont associés à des stratégies de distinction.

Les inégalités hommes-femmes : *(doc 3 p 163)*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

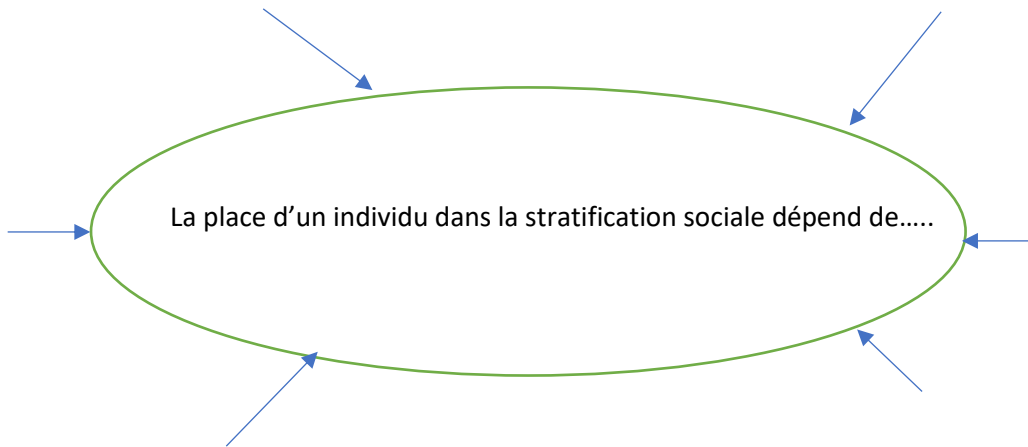
.....

.....

.....

.....

.....
.....



B) Les principales évolutions de la structure socio-professionnelle

B.1 : Le développement de l'emploi salarié, tertiairisé et de plus en plus qualifié

La **salarisation de l'emploi** :

.....
.....
.....

Évolution de la structure des emplois depuis 1954 (*doc 2 p 164*) :

.....
.....
.....
.....
.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Evolution de la structure des emplois en France :	Causes :
.....de la part des agriculteurs	
.....de la part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise	
.....de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures	
.....de la part des professions intermédiaires	
.....de la part des employés	
.....de la part des ouvriers	

B.2 : Un monde de l'emploi qui se féminise (Doc 3 P 165) :

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
B) Max Weber (1864-1920) et les trois ordres de la stratification (Doc 3 p 167)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

C) Différences entre l'approche de Marx et de Weber

Dans la définition des classes sociales, deux grands courants s'affrontent. La tradition marxiste y voit des collectifs définis par leur place dans le système économique. Elle oppose les capitalistes, propriétaires des moyens de production, aux prolétaires, qui n'ont que leur force de travail à vendre. [...] Pour Marx, les classes sociales ne sont pas seulement un outil de description sociologique, elles sont au cœur de son explication du mouvement de l'histoire. L'appartenance de classe façonne les valeurs et les pratiques des individus. À l'opposé, la tradition wébérienne suppose que les classes sociales sont des groupes d'individus semblables, partageant une même dynamique, sans qu'ils en soient forcément conscients. Pour lui, la classe sociale est constituée par des individus¹ rassemblés en fonction des critères que l'on juge les plus discriminants (le diplôme, le revenu, le patrimoine, etc.) ; c'est une construction sociale et non une donnée tangible. Les marxistes attendent beaucoup des classes, alors que les wébériens y voient un mode de découpage parmi d'autres. Les uns conçoivent difficilement des classes sans conscience de classe, des groupes visibles et en mesure de construire leur propre histoire collective. Les autres ne voient dans ces groupes qu'un empilement de strates².

Louis Chauvel, « Qu'est-ce qu'une classe sociale ? »,
© *Alternatives économiques* n° 207, 1^{er} octobre 2002.

1. Une démarche qualifiée d'individualiste et de nominaliste.

2. Le terme de strate évoque, comme en géologie, l'idée d'une superposition de couches. Il désigne un groupe d'individus partageant une ou des caractéristiques communes, selon des critères économiques, sociaux, culturels ou symboliques, mais sans que ceux-ci n'en aient nécessairement conscience.

Compléter le tableau suivant à l'aide du texte et du cours :

	Max Weber	Karl Marx
Critère objectif d'appartenance à une classe sociale		
Sentiment d'appartenance à la classe sociale		
Rapport entre les classes sociales		
Importance des classes sociales pour analyser la structure sociale		
Conception de la classe sociale comme nominaliste ou réaliste		